



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 08/05/2020

A PARTIR DU 11 MAI, ADAPTER SA MOBILITÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

À partir du 11 mai s'ouvre une nouvelle phase dans la crise sanitaire, celle du déconfinement. Retrouvez ci-dessous les conseils à suivre pour adapter nos mobilités en respectant les règles de sécurité sanitaire et routière, à la fois concernant l'utilisation des transports en commun mais aussi des véhicules personnels.

LES RECOMMANDATIONS POUR RÉUSSIR LE DÉCONFINEMENT

Pour réussir la reprise, nous devons suivre les recommandations suivantes :

- maintenir la priorité donnée au télétravail pour limiter nos contacts ;
- privilégier les modes actifs autant que possible (vélo, marche à pied, trottinette) pour les trajets courts ;
- privilégier le covoiturage dans un cercle restreint pour les trajets les plus longs (via les plateformes publiques <https://www.passpasscovoiturage.fr/> ou <http://www.covoiturage-oise.fr/> ou privées) ;
- ajuster les cycles de travail (horaires décalés notamment) pour les salariés qui ne peuvent pas télétravailler et pour le public accueilli en évitant autant que possible les arrivées dans les centre-villes entre 8h00 et 9h00 ;
- adapter les plages fixes de travail à la disponibilité des transports collectifs ;
- préparer votre trajet en transport en commun avec l'achat en ligne des titres de transport. Si vous empruntez le TER vers et depuis Lille ou Paris, vous munir du coupon d'accès à votre train dorénavant obligatoire.

DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

Dans les transports collectifs, l'obligation du port du masque grand public pour les usagers de 11 ans et plus doit s'accompagner des gestes barrières et de la distanciation physique afin de réussir la

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

reprise progressive et d'éviter une deuxième vague de contamination.

L'absence du port du masque pourra faire l'objet d'une verbalisation et d'une amende de 135 €.

Les autorités organisatrices de transports des Hauts-de-France mettent tout en œuvre pour redémarrer le plus vite possible l'offre la mieux adaptée en combinant contraintes sanitaires et besoin des usagers.

À cette date :

- pour les transports du quotidien - TER, bus urbains, cars des différents réseaux : la fréquence sera renforcée à partir du 11 mai ;
- pour les trains à grande vitesse : la fréquence sera renforcée progressivement ;
- le nettoyage et la désinfection des rames et des véhicules est renforcée ;
- l'accès aux TER vers et depuis Lille et Paris est régulé à partir du 11 mai pour garantir un taux d'occupation de 50% maximum : pour les emprunter, tous les usagers, y compris les abonnés, doivent réserver leur trajet aller et retour en se munissant d'un « coupon d'accès » obligatoire pour accéder aux trains. Le nombre de places est limité. L'obtention des coupons d'accès s'effectue sur le site TER SNCF Hauts-de-France, sur l'application mobile SNCF [et au guichet](#).

Pour respecter les conditions sanitaires, nous devons collectivement apprendre à répartir la sollicitation des transports collectifs dans la journée pour limiter les trajets aux heures de pointes. Ces plages horaires sont à réserver aux personnes qui n'ont pas d'autres choix.

Pour cela, il est recommandé que chaque plan de reprise des employeurs publics et privés et des établissements recevant du public tienne compte de cet enjeu en adaptant l'organisation du travail. Il en va de notre responsabilité collective pour contenir la propagation de ce virus.

QUELQUES CONSEILS AVANT DE REPREDRE LE VOLANT

En raison de la crise sanitaire, les habitudes de déplacement vont changer.

La Cellule de vigilance routière vous rappelle qu'il est important, lors de ce déconfinement, de continuer à bien respecter les gestes barrières.

Pour les véhicules, en particulier ceux qui seront utilisés en partage, pensez à la désinfection des postes de conduite. Les surfaces à désinfecter sont les suivantes :

- poignées de porte intérieure et extérieure,
- levier de vitesse et frein à main,
- volant avec ses commandes satellites (clignotant, commande d'essuie-glace, etc.).

Les modalités de covoiturages recommandées sont les suivantes :

- aucun passager ne s'assied à côté du conducteur,
- un seul passager est présent aux places arrières ;
- le port du masque ;
- le véhicule est en permanence aéré ;
- les passagers doivent emporter tous leurs déchets ;
- le conducteur procède au nettoyage désinfectant du véhicule au moins une fois par jour.

Le conducteur est autorisé à refuser l'accès du véhicule à une personne présentant des symptômes d'infection au COVID-19.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Lors de la reprise de votre véhicule, si celui-ci a été immobilisé pendant le confinement, il vous faudra vérifier :

- la pression des pneumatiques,
- les niveaux d'huile, liquide refroidissement, liquide de freinage et de lave-glace, l'état de vos balais d'essuie-glace,
- le bon fonctionnement de vos optiques (phares, indicateurs de changement de direction...)
- l'aspect général de votre véhicule par une inspection visuelle extérieure.

Contacts presse :

Région Hauts-de-France

Peggy Collette - El Hamdi - Chef du service presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr - 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28

Wilma Rughooputh - Attachée de presse : wilma.rughooputh@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 47 / 06 18 78 12 12

Sébastien Voisin - Attaché de presse : sebastien.voisin@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 88 / 06 47 67 14 26

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle - pref-communication@nord.gouv.fr - Tél : 03 20 30 52 50

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)